

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4169 - Jeudi 21 Juillet 2022 - Prix : 200 Fc

SUSPENSION DES VOLS D'AIR MADAGASCAR :

«Une crise» due à la confiscation des 50kg de lingots d'or



Air Mad.

La compagnie aérienne Air Madagascar a annoncé la suspension de ses vols à destination ou en provenance de Moroni. Antananarivo n'a pas évoqué les raisons de cet arrêt brusque, mais Moroni n'est pas dupe : la confiscation des 50 kilogrammes de lingots d'or saisis sur deux Malgaches en décembre dernier, y est pour quelque chose.

Aussitôt repris, aussitôt suspendus. La compagnie nationale malgache a annoncé suspendre ses vols à destination ou en provenance des Comores. Dans un communiqué publié lundi, la compagnie fait savoir qu'elle ne fait que se soumettre à une décision de l'autorité

de l'aviation civile de la grande île. Selon nos informations, cette décision a un lien avec l'affaire des 50 kilogrammes de lingots d'or saisis sur deux Malgaches et un Comorien en décembre dernier, à l'aéroport de Hahaya. Si les deux Malgaches ont été « extradés » à la demande du gouvernement malgache qui avait dépêché à Moroni une forte délégation conduite par son ministre de la justice, les lingots d'or, eux, sont soigneusement gardés à la Banque centrale des Comores malgré la demande persistante d'Antananarivo.

Sept mois après, l'affaire s'invite sur la table, et pas de la plus belle des manières. En suspendant ses vols à destination ou en provenance de Mo-

roni, Antananarivo espère que cette mesure de rétorsion poussera Moroni à restituer lesdits lingots d'or. « Nous ne comprenons pas pourquoi on arrive à cette position extrême. Nos deux pays ont montré à quel point ils peuvent s'entendre quand la sécurité des uns ou les intérêts des autres sont remis en cause. De ce fait, on a procédé à des extraditions. Donc tout ce qui éventuellement pourrait nous opposer peut se régler par le dialogue. Par conséquent nous avons engagé le dialogue pour dénouer cette crise qui, par ailleurs, n'a pas lieu d'être », réagit non sans amertume le porte-parole du gouvernement, Houmed Msaidie, joint par La Gazette des Comores.

Pour rappel, le 28 décembre der-

nier la gendarmerie a procédé à l'arrestation de trois individus en possession de 50 kilos de lingots d'or à l'aéroport de Hahaya. Ils étaient sur le point de s'envoler pour Dubaï à bord d'un jet privé arrivé du même pays depuis la veille. Deux jours plus tard, l'enquête de la gendarmerie a permis l'arrestation d'autres suspects, dont le directeur des aéroports des Comores Yasser Ali Assoumani, démis de ses fonctions un peu plus tard. Fardi Abodo, fils d'un influent juriste, fait partie des cerveaux de ce dossier. Les deux sont en détention provisoire depuis le mois de janvier, avec d'autres suspects.

TM

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La ville de Tsidje signe un partenariat avec la ville de Mamoudzou

Dans le cadre de la signature de l'accord de jumelage entre la ville de Tsidje et celle de Mamoudzou, une forte délégation de la capitale Maoraise a fait le déplacement, conduite par Hamidani Magoma adjoint au maire chargé de l'aménagement de la commune de Mamoudzou.

Prenant la parole en premier, un notable de la ville a tenu à saluer la présence de tout un chacun plus particulièrement la forte délégation venue de Mayotte et le Maire de la ville côtière, Diego Suarez, Jean Luc Djavojozara. S'en est suivi l'exposé du programme de développement par l'expert Said Mohamed Said Abdourahmane intitulé "Tsidje horizon 2030". Il a expliqué les nombreux partenariats que la ville de Tsidje a signé avec plusieurs organismes internationaux dont le plus significatif avec l'Organisation internationale de la francophonie à travers l'institut de la Francophonie. Pour le financement des projets de développement, le jeune expert a cité un fonds spécial de 1000 euros crée par la ville de Tsidje à travers les différents mariages célébrés dans la ville. Intitulée cérémonie de signature de la lettre d'intention de jumelage entre Mamoudzou et Tsidje, cet événement a été honoré par la présence du chef

d'état major de l'AND et non moins président d'honneur de l'initiative Tsidje Ville Durable, comme quoi l'habit ne fait pas le moine.

Quant à Kassim Ahamada Djae, maire de la ville comme il a été présenté a salué l'initiative. « Notre partenariat se matérialisera par une coopération plus renforcée », dit-il. Des propos soutenus par l'adjoint au maire de Mamoudzou Hamidani Magoma. « C'est une première qui doit

conduire nos deux institutions à finaliser ce partenariat par l'accord de nos deux conseils municipaux », avance-t-il. Et de rajouter : « J'apporterai avec fierté ma signature dans ce document ».

Au nom du Maire de la capitale Maoraise Anbdoulwahed Soumaila, l'adjoint au maire chargé de l'aménagement a tenu à remercier les habitants de la localité pour l'accueil chaleureux dès leur descente d'avion par la ville

de Dzahani la Tsidje. Après les discours, les deux dirigeants ont apposé leur signature dans le document qui scelle la coopération entre les deux villes et qui doit être entériné en septembre prochain après le vote du conseil municipal de Momoju. Une formalité selon monsieur Hamidani Magoma.

AS Badraoui



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute deux Responsables Techniques Insulaires (1 Anjouan et 1 Mohéli) du projet « *Mise en œuvre d'un développement durable à faible teneur en produits chimiques et non chimiques dans les PIED- dans les Îles de l'océan -Indien- Comores* », NPSA 9

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir du lien ci-dessous :

*** Poste Responsables Techniques Insulaires (1 Anjouan et un Mohéli) du projet « Mise en œuvre d'un développement durable à faible teneur en produits chimiques et non chimiques dans les PIED- dans les Îles de l'océan -Indien-Comores », NPSA 9**

* <https://bit.ly/3yKkzIA> (Poste basé à Anjouan)

* <https://bit.ly/3OPkvg3> (Poste basé à Mohéli)

Date de début de Publication : **05 juillet 2022**

Date limite dépôt des candidatures : **26 juillet 2022**

Remarques :

- *Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.*

- *Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.*

- *Le PNUD ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, aucun type de harcèlement.*

- *Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents.*

- *Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.*

SÉCURITÉ PUBLIQUE

La gendarmerie nationale sensibilise la population contre la criminalité qui sévit dans le pays

Pour lutter contre la criminalité et les violences basées sur le genre dans le pays et sur l'île de Mohéli, la gendarmerie nationale, appuyée par le service d'écoute et la direction du genre a sillonné toute la région de Djando mardi dernier pour sensibiliser la population contre la criminalité qui prend de l'ampleur ces derniers temps.

"Ne laissez pas la colère vous dominer jusqu'à commettre un crime », reste le principal message véhiculé mardi dernier par les officiers et sous-officiers de la gendarmerie nationale accompagnés du Service d'écoute et de la Direction du genre au profit des habitants de la région de Djando. Cette campagne de sensibilisation fait suite aux actes barbares enregistrés dans le pays et à Mohéli en particulier ces derniers temps et qui détruisent par conséquent l'image paisible de l'archipel.

« A Anjouan et la Grande Comore, la plupart des meurtres enregistrés sont liés à des conflits inter-villageois ou sportifs qui finissent à la machette tandis que qu'à Mohéli se sont des disputes inter familiales ou de voisinage. Ce qui est vraiment très dangereux vu que la plupart des familles ont des conflits internes. Et la plupart des voisins ont des disputes soit fonciers, soit mobiliers », explique le capitaine Ab-



dallah Ibrahim, commandant du groupement de la gendarmerie. « En pourcentage, le taux de criminalité enregistré dans l'île est supérieur à celui enregistré dans les autres îles » regrette-t-il.

La directrice du genre Hadidja Assanally a quant à elle, saisi l'occasion pour parler des cas de viol et actes ignobles. « Si aujourd'hui, nos filles et petites filles sont violées et publiées c'est parce qu'il y'a un manque d'éducation civique. Nous devons tous jouer le rôle des parents dans les rues envers nos petits enfants », conseille-t-elle.

Les questions du paludisme et de

la covid-19 dans l'île se sont nécessairement invitées dans cette campagne de sensibilisation. Le commandant Ibrahim Abdallah a profité de l'occasion pour parler un peu du paludisme dont des cas importés commencent à inquiéter. Il recommande ainsi la population locale d'utiliser des moustiquaires pour limiter la propagation du paludisme à Mohéli. « Ces derniers temps, il y a de plus en plus des cas de paludisme importés des autres îles. Donc surveillez bien vos proches si par hasard quelqu'un veut se faire dépister et qu'il n'a pas les moyens de se déplacer, il n'a qu'à nous appeler. On

viendra l'accompagner », suggère le commandant.

La gendarmerie nationale appelle aussi la population Mohélienne à la vigilance face à la réapparition des cas du covid-19. « Actuellement il y a des cas de covid-19 enregistrés à Mohéli et nous savons tous que c'est la période des vacances donc les « je viens » arrivent en masse. Il serait mieux que chacun prenne ses responsabilités pour éviter encore une fois, une période sombre », conclut ce haut gradé de la gendarmerie nationale.

Riwad

TRAITE DES PERSONNES :

Le pays classé en 2e catégorie en matière de surveillance

Les Comores ont été classées en deuxième catégorie en matière de surveillance de la lutte contre la traite des personnes. Ce classement est le fruit des efforts consentis par le gouvernement comorien pour la lutte contre cette menace à la sécurité de la personne, à la sécurité nationale et au développement durable.

En troisième catégorie depuis longtemps, les Comores viennent d'être classées en deuxième catégorie sur la liste de surveillance de la traite des personnes. Ce classement est le fruit des efforts et des initiatives diverses des autorités afin d'atteindre les normes minimales pour l'élimination de la traite des personnes. Cette notion est considérée dans le monde comme étant un crime grave et une violation caractérisée des droits de l'homme, une menace imminente à laquelle font face différents

pays. Le directeur de cabinet du ministère de l'intérieur Abdoul Fatah Boina a expliqué que ce classement est un signal fort de l'engagement des autorités pour la préservation et la prise en charge des victimes de traite. « Des structures ont été mises en place dans ce sens, notamment la brigade de lutte contre la traite des personnes et cela démontre que le pays respecte les droits humains », poursuit-il.

Même son de cloche pour le commissaire Idriss Hassani. « Le pays a mis en place depuis mars 2022, une brigade spécialisée de lutte contre la traite composée des différentes entités. Cette brigade a pour rôle de mener des enquêtes et d'identifier des cas de traite. Avec la collaboration de l'OIM, les victimes ont la meilleure prise en charge », précise-t-il avant d'ajouter que « nous avons adopté la règle de 3P, la protection, la poursuite et la prise en charge. Depuis la mise en place de cette brigade, 5 enquêtes ont

été menées et finalisées et trois sont en cours. Et parmi les appréhendés, certains sont placés en mandat de dépôt ».

Notons qu'en 2019, les services d'écoute ont déclaré avoir fourni des soins médicaux à 144 femmes et enfants, contre 255 en 2018 et ont indiqué avoir fourni une assistance juridique à 10 femmes et 103 enfants et une assistance psychologique à 84 femmes et enfants. Malheureusement ces cas d'abus, certains sont des cas de traite mais par manque de formation adéquate, leur identification a été difficile. Depuis, le ministère de l'intérieur et l'OIM ont mis les bouchées doubles pour l'identification des cas.

En 2021, un projet piloté par l'OIM avec le bureau des Nations Unies aux Comores et l'ambassade des USA à Madagascar et aux Comores se tourne sur l'amélioration des capacités de référencement et de prise en charge des cas de traites de personnes aux Comores. L'idée était de doter les acteurs d'outils standardisés et adaptés au contexte pour l'identification et la prise en charge des cas. Des formations fructueuses car si les Comores ont atteint ce niveau, c'est en partie grâce à la coopération avec le bureau de l'OUNUDC pour l'Afrique de l'Est, qui a conduit à une série de formations.

Andjouza Abouheir

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

LITTÉRATURE

Ali Zamir : "Mon meilleur texte n'est pas encore écrit"

Ali Zamir a tenu une rencontre avec les étudiants et lycéens à la bibliothèque de l'UESMA (Union des Etudiants, Mutsamudiens à Madagascar Antananarivo) à Mutsamudu. L'auteur d'« Anguille sous roche » a parlé des étapes qu'il a passées pour devenir écrivain.

Son premier roman « Anguille sous roche », qui a bien marqué les esprits a fait la fierté de toute une nation. Cette œuvre traduite en plusieurs langues était une grande surprise pour l'auteur. « Je ne pensais pas qu'un beau jour viendrait. J'étais surpris du fait qu'un jour j'allais être reçu par des personnalités de marque comme des ministres », dit-il. Devant les élèves et étudiants, l'auteur annonce qu'il n'a jamais cherché à savoir combien son éditeur versait dans son compte, ou combien il devrait gagner. « Il faut savoir que la réussite n'est pas de faire fortune mais de réus-



sir son projet », insiste-t-il, avant d'ajouter que « artistiquement, c'est dangereux. Il faut penser et partir au point d'une soif de plaisir de l'art. Il faut le faire pour se sentir heureux, d'où on doit le faire par passion ».

Ali Zamir est né en 1987 aux Co-

mores. Il vit actuellement à Montpellier. Il est l'auteur au Tripode de Anguille sous roche (2016, récompensé notamment de la mention spéciale du prix Wepler et du prix Senghor) et de Mon Étincelle (2017). « Dérangé que je suis » est son troisième roman (prix

Roman France Télévisions). Dans les différents entretiens, Ali Zamir, annonce que son « meilleur texte n'est pas encore écrit ».

Le roman de 318 pages est écrit d'un trait, d'une seule et unique phrase, même si l'ensemble est mis en forme en différents paragraphes et chapitres. C'est l'histoire d'Anguille, qui alors qu'elle se noie, nous entraîne dans les méandres de ses pensées, retrace son parcours, son histoire. Elle quitte Anjouan dans l'espoir de rejoindre Mayotte, comme tant d'autres : rêver une vie meilleure, d'un travail, pour fuir le désespoir et un futur impossible. Sa famille touchée par le malheur, comme sa ville, Mutsamudu. Une vie d'adolescente dans un village de pêcheurs, qui vit avec un père autoritaire, mais qui rêve de liberté et qui se lance vers un tout autre destin.

Nabil Jaffar



UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE, DES INVESTISSEMENTS,
CHARGE DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE,

Termes de références pour le recrutement de cinq (5) Agents techniques de l'Office National de Métrologie

Contexte

Un service national de métrologie légale est essentiel pour un pays afin d'assurer que les mesures effectuées lors des transactions commerciales et d'autres domaines réglementés (comme protection de l'environnement et la santé) soient précises. Cela rassure entre autre un commerce équitable et la protection des consommateurs.

L'Office national de métrologie (ONM) de l'Union des Comores a été créé par le décret N°17-079/PR du 10 juillet 2017 pour administrer la loi N°12-026/AU, du 20 décembre 2012, portant sur la métrologie légale, promulgué par le décret N°13-007/PR du 17 janvier 2013.

Les principales missions de l'ONM d'après l'article 7 de la loi N° 12-026/AU sont :

- Assurer l'application de la loi sur la métrologie légale ;
- Assurer l'exécution, le maintien et la conservation des étalons nationaux conformément aux unités légales ;
- Elaborer les prescriptions techniques relatives aux moyens de mesurages assujettis au contrôle de l'Etat ;
- Effectuer les essais de modèles des moyens des mesurages.

Pour la mise en œuvre de l'ONM, le Ministère responsable de l'industrie re-

crute cinq agents techniques. Ces agents entameront une période de formation initiale sur leur lieu de travail pendant une période de trois mois.

Descriptions des tâches/responsabilités de l'Agent technique

Sous la supervision du Chef de Service de l'ONM, l'Agent technique effectuera les tâches suivantes :

1. Assister à faire les prescriptions techniques relatives aux moyens des mesurages assujettis aux contrôles de l'Etat ;
2. Faire l'évaluation de modèles des moyens de mesurages ;
3. Etalonner les étalons de l'ONM
4. Effectuer les vérifications et la surveillance d'emploi des moyens de mesurage dans le commerce ;
5. Etalonner les instruments de mesure utilisés par l'industrie et d'autres organismes publics et privés ;
6. Effectuer le contrôle de la quantité et l'étiquetage des produits préemballés ;
7. Organiser les campagnes de sensibilisation des commerçants sur les provisions de la loi relative à la métrologie légale ;
8. Initier des actions administratives et légales aux commerçants ne respectant pas les provisions de la loi relative

à la métrologie légale ;

9. Autres tâches apparentées

Compétences :

- Capacité de communication avérée avec le public
- Excellentes aptitudes à l'écoute, à la compréhension, à l'analyse et à la résolution de problèmes, avec une aptitude à guider et à donner des conseils pratiques.
- Capacité avérée d'utiliser des méthodes de travail flexibles, tenant compte des forces et des contraintes institutionnelles
- Capacité avérée à avoir un bon sens de raisonnement objectif et rationnel orienté vers la résolution de problèmes et la recherche de solutions, tout en proposant des approches alternatives.
- Bon(ne) communicateur (rice) capable de présenter avec clarté et succinctement des concepts techniques de manière logique et méthodologique.
- Capacité de rédiger des rapports simples
- Aptitude à travailler facilement avec les logiciels de messagerie et de communication standard, MS-Word, PowerPoint, Excel, MS-Office et les applications de partage de fichiers en ligne.

Éducation :

- Diplôme universitaire en physique, diplôme d'ingénieur ou autre diplôme dans un domaine apparenté

Expérience :

- Une expérience de l'utilisation des instruments de mesure ou de travail en laboratoire serait souhaitable.

Langues : Le français parlé et écrit est indispensable. Une bonne connaissance d'anglais serait souhaitable

Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

Si vous souhaitez faire acte de candidature, veuillez adresser par pli sous enveloppe fermée un CV, une lettre de motivation, vos prétentions salariales ainsi qu'une copie de vos diplômes en précisant en objet « Recrutement Agents techniques de l'Office National de Métrologie » à l'adresse suivante :

- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'économie, des investissements, de l'industrie, chargée de l'intégration économique, sis au Commissariat Général au Plan en face de l'Ambassade France, à l'étage du bâtiment.

La date de clôture des candidatures est le 31 juillet 2022 à minuit

AFFAIRE DES HANDBALLEURS :

Les langues se délient

En attendant la réponse du gouvernement suite à la réaction de l'ambassade de France après l'évaporation des handballeurs comoriens à l'île de La Réunion, les trois qui sont revenus, sont sortis du silence.

C'est dans les réseaux sociaux que les trois revenants ont choisi de s'exprimer. Attendus sur place depuis le 27 juin, les athlètes comoriens n'ont pu se déplacer après le cafouillage qui a suivi l'octroi des visas. C'est donc le 29 juin que la délégation composée de 3 clubs a pu décoller de l'aéroport prince Saïd Ibrahim. Deux clubs masculins (Kazampasani, Uhuru) et un club féminin (Rafale) ont constitué la délégation de 57 personnes qui devaient prendre part à la ligue des champions de l'Océan indien. Mais dès leur descente d'avion, c'était la stupeur générale. « Aucun dispositif d'accueil n'a été mis en place pour nous accueillir », a tenté d'expliquer la présidente du club Kazampasani de Mutsamudu.

La fuite des athlètes a tellement fait un tollé que chacun essaie de jeter la responsabilité sur son prochain. Un nom revient dans toutes les conversations, celui du ministre de la jeunesse et sports. Les conférenciers semblent ne pas partager cet avis. Pour eux, le ministre n'est pas le seul responsable. « C'est une responsabilité partagée et chacun doit assumer sa part », ont-ils lancé. Durant cette rencontre avec la presse, les trois ont aussi montré leur amertume. « On était livré à nous mêmes », disent-ils, avant d'ajouter que « nos réservations d'hôtel ont été annulées, c'est pourquoi ceux qui avaient de la famille ont été pris en charge par leur parents sur place ».

Cette absence de prise en charge justifie à elle seule que la délégation comorienne n'avait plus de raison de se rendre à l'île Bourbon. Une thèse balayée d'un revers de la main par les trois intervenants. « Dès notre arrivée, les autorités aéroportuaires ont appelé

les organisateurs pour leur signifier notre présence, et ces derniers ont confirmé bel est bien que nous sommes là dans le cadre de cette compétition », tentent-ils d'expliquer.

Si les trois condamnent l'acte de leurs co-équipiers, ils se disent indignés de l'ampleur médiatique qui a découlé de cette évasion. Et maladroitement, la présidente de Ka-

zampasani a essayé de donner son impression. « Ce n'est pas la première fois que des athlètes fuient en France, mais cette fois comme c'était des amateurs alors ça ne passe pas », lâche-t-elle. Dès propos truffés de contradictions, et qui ouvrent la voie à toutes les spéculations.

Les deux dirigeants de Kazampasani et l'arbitre ont aussi expliqué que

des athlètes ont payé leurs propres billets, vu qu'aucune prise en charge n'a été faite au niveau de l'Etat. En tout cas, cette histoire qui n'en ait pas encore à sa fin, montre l'urgence de revenir sur les questions fondamentales, comme l'éducation civique et le devoir du respect de la parole donnée.

AS Badraoui



Demande de proposition de prix pour la livraison et l'installation d'un kit de surveillance et de suivi de la consommation de carburant au Corps de la Paix.

Le Corps de la Paix du Gouvernement Américain aux Comores, dans le cadre de ses missions en Union des Comores recherche un prestataire de service pour lui livrer, installer un kit de surveillance et de suivi de la consommation de son carburant dans ses locaux.

Tout ou toute prestataire intéressé par cette offre peut obtenir les termes de références en demandant par email à l'adresse suivant :

PCCComoros@peacecorps.gov avant le 19 Aout 2022.

Toute demande d'information ou toute question liée à cette offre, merci de vous renseigner en envoyant un email à l'adresse mentionnée ci-haut.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT SCOLAIRE

Le stade El-Hadj Matoir a accueilli le championnat scolaire de Mohéli

Une compétition officielle du championnat interscolaire a débuté ce week-end dans l'ensemble du territoire. À Mohéli ces jeunes scolaires se sont affrontés au stade Elhadj Ahmed Matoir. Une initiative de la CAF en collaboration avec la fédération de football des Comores. L'objectif est de valoriser le football des jeunes dans la catégorie U15 et c'est la première fois qu'un événement de ce genre se déroule dans le pays.



Au total huit écoles privées de Mohéli ont participé au championnat scolaire organisé par la fédération de football des Comores. Des équipes se sont formées dans les établissements pour participer à cette compétition sportive masculine et féminine. Le samedi était prévu pour les

équipes féminines et le dimanche pour les équipes masculines. C'est aussi une politique qui vise à préparer des jeunes capables de se mesurer dans les compétitions nationales et internationales de la catégorie U15.

« C'est un vaste programme de la

confédération africaine de football et de la FIFA. Il a débuté en avril 2022 pour prendre fin en mars 2023. Il regroupe 41 Etats africains dont les Comores. L'objectif principal c'est de préparer des jeunes capables de relever le défi dans les clubs de jeunes » ex-

plique Kaambi Ali M'déré vice président de la ligue de football de Mohéli.

Dans la première journée de ces compétitions, du côté féminin la finale a été disputée entre l'école privée MES (Moilimdjini énergie school) de Djoiezi et l'école privée Iqra de Fomboni. C'est MES qui a remporté la victoire par un score de 1 à 0.

Du côté masculin c'est l'équipe Iqra qui a battu l'ECM de Hoani sur un score de 2 buts à 1. Les gagnants de cette compétition scolaire partent à la Grande Comore ce jeudi pour disputer la phase nationale avec les équipes gagnantes des autres îles. Et l'équipe championne au niveau national partira en Afrique du Sud le mois prochain pour la suite des compétitions.

Riwad

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

PROJET D'APPUI A L'ACQUISITION DE VACCINS ET RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE

Réf. N°2022 /007/UGP/AMI

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Pour le recrutement d'un assistant technique de la Direction de l'Information et des Statistiques Sanitaires (DISS) et d'un gestionnaire de manager pour la DRS de Ndzuwani

1. L'Union des Comores a obtenu un financement de l'Association International de Développement (IDA) pour le projet d'Appui à l'acquisition de vaccins contre la COVID-19 et renforcement du système de santé et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché suivant : recrutement d'un assistant technique, d'un ingénieur statisticien, de trois gestionnaires de données (1 pour chaque DRS) et d'un assistant de direction pour le renforcement de la Direction de l'Information et des Statistiques Sanitaires (DISS).

En effet, le projet a prévu de renforcer la DISS en ressources humaines qualifiées pour l'exploitation du nouveau système de traitement des données sanitaires, le District Health Information Software Version 2 communément appelé le DHIS2.

2. L'unité de gestion du projet, agissant pour le compte du Gouvernement Comorien, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les postes ci-après :

2.1 Un Assistant technique(e) pour la DISS :
- Type de contrat : contrat à durée déterminé ;

- Durée de contrat : 1an renouvelable avec période d'essai de 3 mois ;

- Lieu d'affectation : DISS, sis à la DGS à côté de l'Ecole de Médecine et de Santé Publique ;

2.2 Un Gestionnaire de données pour la DRS de Ndzuwani :

- Type de contrat : contrat à durée déterminé ;

- Durée de contrat : 1an renouvelable avec période d'essai de 3 mois ;

- Lieu d'affectation : DRS de Dzuwani ;

3. Les candidats seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation de marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement (FPI) de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et en août 2018.

4. Toutes les correspondances relatives à cet appel à manifestation d'intérêt devront comporter comme objet : **N°2022 /007/UGP/AMI.**

5. Les candidats intéressés peuvent retirer les termes de référence de cet AMI au siège de l'UGP, sis Avenue du Sénégal à côté du Ministère de l'Edu-

cation.

6. Les dossiers de candidature pour chaque poste doivent comporter :

- Une lettre de motivation du candidat ;
- Un curriculum vitae (CV) ;
- Une copie certifiée des diplômes ;
- Un certificat de travail ;
- Les coordonnées de 3 personnes contacts ;
- Copie de la carte d'identité /Passeport ;

7. Les dossiers de candidatures doivent être déposés au siège de l'UGP, sis Avenue du Sénégal à côté du Ministère de l'Education **au plus tard le vendredi 25 juillet 2022 à 14h 30 et adressée à Monsieur le Coordonnateur National du projet d'Appui à l'Acquisition de Vaccins et Renforcement du Système de Santé avec la mention suivante :**
« **Manifestation d'intérêt N° : 2022/007/UGP/AMI** »

Mail : spm.vaccin@gmail.com

CC : cordonnateur.compass@gmail.com ; coor-dadj.vaccin@gmail.com ; rafcompass@gmail.com ;